

## Le contexte

L'accompagnement à l'élaboration des projets de soins infirmiers des projets de vie doit permettre de fédérer l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge de la personne âgée dans une réflexion commune sur les prestations, les pratiques professionnelles, les comportements et positionnements professionnels. Il s'agit d'améliorer les pratiques en les adaptant encore plus aux besoins spécifiques identifiés chez la personne accueillie. Ces projets doivent s'inscrire dans le champ des critères Qualité préconisés par le Conseil National de l'Evaluation et développer la dynamique de travail d'équipe.

## INTERVENANT (S)

Consultant/Formateur - Directeur des soins / Directeur d'Etablissement

## ELEMENTS DU PROGRAMME

### MODULE I – Lancement de la démarche

#### Etape I

Information des personnels et des acteurs

#### Etape II

Définition d'un référentiel de valeurs

### MODULE II – Projet de soins

Analyse de l'existant

Définition, hiérarchisation des objectifs  
prioritaires et planification des actions

### MODULE III – Projet de vie

Analyse de l'existant

Définition, hiérarchisation des objectifs  
prioritaires et planification des actions

### TRAVAIL HORS SITE

Pour un projet adapté à votre demande, merci de nous consulter

[E.FORS](http://www.efors.fr)

---

**E. FOR. S**

ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert  
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : [efors-sante@wanadoo.fr](mailto:efors-sante@wanadoo.fr) • [www.efors.fr](http://www.efors.fr)

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13